

LE 10 OCTOBRE EXIGEONS LE RETRAIT DES ORDONNANCES MACRON

Les ordonnances signées en grande pompe par le Président Macron ne sont que la première pierre d'un chantier où gouvernement et Medef ambitionnent d'enterrer notre modèle social en s'attaquant au Code du Travail, au système de retraite par répartition, à la Sécurité Sociale et à l'assurance chômage. **Pour les salariéEs, ce sera la loi de la jungle.**

Privé
convergence
Public
Solidaires
Union syndicale

Oui nous sommes tous concernés par ces ordonnances :

Licenciement abusif légalisé, reclassement non-garanti, inversion de la hiérarchie des normes avec des accords d'entreprise qui pourront être moins-disant par rapport aux accords de branche...

Une autre politique est possible et indispensable. Renforcer les droits des salariés du public comme du privé, défendre le droit au logement, à l'éducation, à

la santé, ... en partageant le temps de travail et les richesses.

Sud Aérien appelle à la mobilisation interprofessionnelle et à la convergence des luttes, pour construire la grève générale et bloquer l'économie afin d'empêcher un recul social historique et catastrophique !

Tous ensembles, public et privé, unissons nos luttes partout et le 10 Octobre à Paris pour faire plier le gouvernement et pour exiger le retrait des ordonnances. A cette journée de mobilisation, en premier lieu initiée par la fonction publique, se joignent de nombreux autres secteurs : salariéEs de Pôle Emploi, de la Ratp, les cheminotEs, les routiers, des fédérations CGT comme celle de la chimie, des unions départementales, ... Les salariéEs de l'aérien doivent aussi répondre présentEs !

GREVE LE MARDI 10 OCTOBRE

MANIFESTATION, 14H00 de REPUBLIQUE

Pour les salariés en horaire décalé : appel du lundi 09 octobre à 21H00 au mercredi 11 octobre à 7H00.

Pour le personnel soumis à la loi Diard n'oubliez pas de vous déclarer 48h à l'avance.

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr